

12 mar 2010 -14:02

Steven Vanackere - 1.600 logements à Jérusalem-Est

Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères Steven Vanackere s'associe à la condamnation par l'UE de la décision du gouvernement israélien de construire 1.600 logements à Jérusalem-Est.

Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères Steven Vanackere s'associe à la condamnation par l'UE de la décision du gouvernement israélien de construire 1.600 logements à Jérusalem-Est.

Steven Vanackere - 1.600 logements à Jérusalem-Est Bruxelles, le 12 mars 2010 Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères Steven Vanackere s'associe à la condamnation par l'UE de la décision du gouvernement israélien de construire 1.600 logements à Jérusalem-Est : « Cathy Ashton a signalé à juste titre dans sa déclaration au nom de l'UE que cette colonisation s'inscrit contre le droit international. Cette décision complique de surcroît la position du Président Abbas et de l'Autorité palestinienne, précisément au moment où ils sont prêts à relancer le dialogue et dans un contexte dans lequel ils restent les seuls interlocuteurs crédibles et légitimes d'Israël, en vue de réaliser la solution de deux Etats, Israël et Palestine, coexistant dans la paix et la sécurité ». Steven Vanackere continue à espérer que des négociations indirectes ('proximity talks') entre le gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne, avec un rôle d'intermédiaire pour l'Envoyé Spécial des États-Unis au Moyen-Orient, George Mitchell, peuvent aboutir à des négociations directes et peuvent soutenir un accord de paix sur toutes les questions en suspens. « La perspective de ce dialogue est un signe d'espoir, après une nouvelle période de stagnation dans le processus de paix, ce que j'ai encore récemment souligné auprès du Ministre Lieberman et du Président Abbas, » a déclaré le Ministre. « Toutes les parties concernées, en premier lieu les Israéliens et les Palestiniens, soutenus par les pays de la région et la communauté internationale, doivent contribuer à rétablir la confiance nécessaire. L'Union européenne s'est toujours déclaré disposée à y contribuer d'une manière active, en étroite collaboration avec les autres membres du Quartet ».

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be